

Myr Muratet, Audrey
Muratet, Marie Pellaton,
François Chiron

Dossier d'itinérance

L'ANNA- TURE DES FRI- CHES



Sommaire

A. Contexte de création de l'exposition	p.4
B. Concept artistique et thématique de l'exposition	p.6
• 1. Luxuriantes et souillées, sauvages, habitées et troublées, inquiétantes et calmes	p.8
• 2. Des trajectoires réajustées à chaque instant	p.10
• 3. Les voyageuses	p.14
• 4. Une nature insoumise	p.15
• 5. Fondus dans la végétation généreuse	p.16
C. Biographies	p.18
D. Scénographie	p.20
• Dispositif de présentation	p.22
• 0. Entrée	p.26
• 1. Luxuriantes et souillées, sauvages, habitées et troublées, inquiétantes et calmes	p.28
• 2. Des trajectoires réajustées à chaque instant	p.30
• 3. Les voyageuses	p.32
• 4. Une nature insoumise	p.34
• 5. Fondus dans la végétation généreuse	p.36
E. Fiche technique	p.38
F. Condition de prêt	p. 39
L'lot-S	p.40

A. Contexte de création de l'exposition

Cette exposition est le fruit d'un travail de recherche en écologie sur une centaine de friches urbaines des Hauts-de-Seine entrepris par l'écologue Audrey Muratet en 2001.

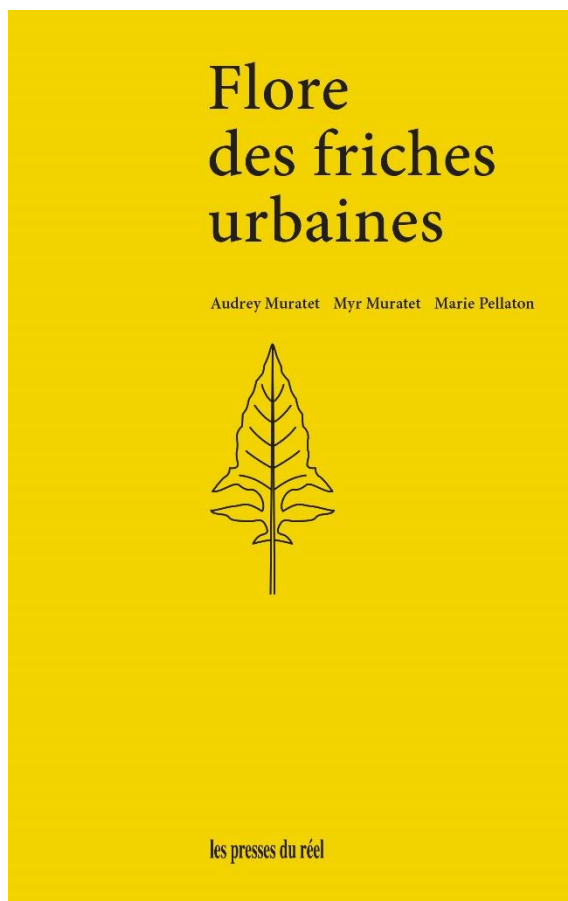
Elle étend ses recherches sur l'ensemble de l'Île-de-France, puis le Nord et l'Est avec le photographe Myr Muratet et la graphiste Marie Pellaton. Ensemble ils réalisent une flore de près de 300 espèces communes des friches urbaines, la seule à ce jour sur ce milieu (*Flore des friches urbaines*, 2022, Les presses du réel).

Au fil des années, une communauté informelle se déploie autour du projet des friches (écologues, sociologues, artistes). C'est le cas de l'écologue François Chiron qui

installe des caméras automatiques pour suivre la vie des animaux diurnes et nocturnes sur ces espaces.

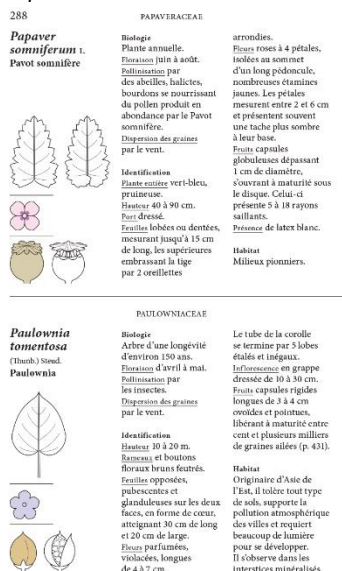
Sans abandonner le suivi de la flore, Myr Muratet commence un travail photographique avec des communautés qui se sont installées de façon plus ou moins pérenne dans le couvert des friches. Des familles de ferrailleurs pour la plupart. Il tisse avec le temps des liens étroits d'amitié avec nombre d'entre eux. Ils l'invitent volontiers dans leurs baraques.

Ainsi, ces chercheurs et artistes ont pu appréhender les interrelations écologiques, plastiques et politiques présentes dans ces espaces et construire une vision singulière des friches urbaines.



Un catalogue raisonné des herbes folles : fruit de 20 années d'études et de relevés floristiques sur une multitude de friches urbaines, permettant, à travers 600 photographies et 800 dessins originaux, de reconnaître et de nommer quelque 300 plantes silencieuses que nous croisons tous les jours. Un herbier méthodique des terrains vagues qui constitue un véritable guide de la biodiversité, beau et ludique, accessible et rigoureux.

Paru en novembre 2022, 13,2 x 21 cm (relié), 544 pages (ill.)
Les presses du réel





B. Concept artistique et thématique de l'exposition

Les friches se révèlent être des refuges formidables pour les plantes, animaux, insectes et les interactions qu'ils y établissent. Elles sont les espaces d'une expression libre de la nature qui est commune aux villes et leurs périphéries. Parfois, des êtres humains s'y installent seuls ou en groupes afin de vivre leurs existences à l'abri des regards ; d'autres en feront des décharges sauvages.

L'exposition développe cinq thématiques qui explorent différentes facettes des friches :

1. Luxuriantes et souillées, sauvages, habitées et troublées, inquiétantes et calmes

Ce qui distingue la friche des autres espaces de nature en ville n'est pas son usage ou sa forme urbaine mais sa végétation. Elle est libre et désordonnée... apparemment.

2. Des trajectoires réajustées à chaque instant

Les friches, bien que sans usage ni affectation sont vivantes. Elles sont des refuges pour des espèces, vulnérables à la fréquentation, au piétinement ou à la fauche, au bruit ou à l'éclairage.

3. Les voyageuses

Les plantes, animaux, champignons, bactéries, virus se déplacent pour s'alimenter, trouver un (autre) partenaire sexuel, migrer, explorer, occuper de nouveaux territoires, passer à la nouvelle étape d'un cycle. Les villes accueillent toutes ces espèces voyageuses et c'est dans les friches que ces plantes sont les plus dynamiques.

4. Une nature insoumise

En ville, la plupart des espaces de nature sont entretenus par des jardiniers de façon à accueillir les espèces souhaitées. Les friches elles sont de remarquables réservoirs de biodiversité en ville, il s'y développe une nature peu soumise aux interventions humaines

5. Fondus dans la végétation généreuse

En ville, les friches ne sont jamais totalement abandonnées à la flore et la faune sauvage. Il y règne toujours des activités humaines. Outre leur fonction de décharge informelle, elles sont souvent utilisées à des fins d'habitation par des êtres isolés ou regroupés qui y trouvent refuge.

À travers ces thématiques, l'exposition présente le travail photographique de Myr Muratet, les créations graphiques et dessins botaniques de Marie Pellaton basés sur les relevés et recherches d'Audrey Muratet, ainsi qu'une vidéo de François Chiron rassemblant les prises de vue des caméras automatiques des animaux présents sur les friches.



1. Luxuriantes et souillées, sauvages, habitées et troublées, inquiétantes et calmes

Un espace urbain se mue en terrain vague ou friche urbaine dès que les humains en cessent l'exploitation. Les zones industrielles, les jardins à l'abandon, les ruines d'habitation, les aires délaissées le long de voies de transports, routes, fleuves et canaux : toutes ces friches, ces terrains – à quoi on accole « vagues » car sans plus d'affectation – se couvrent avec le temps d'une masse végétale où bientôt disparaissent les vestiges de leur passé anthropique.

Ce qui distingue la friche des autres espaces de nature en ville n'est pas son usage ou sa forme urbaine mais sa végétation. Elle est libre et désordonnée... apparemment.

La friche se métamorphose inexorablement. Un processus écologique de colonisation spontanée par des communautés animales et végétales riches en espèces se met en place. Le gazon monte en graine, la prairie se couvre de ronciers, d'arbustes et de fourrés touffus à l'abri desquels les arbres croissent et se multiplient pour, à terme, devenir forêt.

Les terrains vagues ne constituent pas un milieu spécifique mais plutôt un assemblage d'habitats multiples.

La nature des sols, parfois fortement pollués par des métaux lourds ou des hydrocarbures, la proximité d'eau, l'âge de la friche ou la date de son dernier bouleversement déterminent les végétations qui les composent.

Ils sont les espaces d'une expression libre de la nature qui est commune aux villes et leurs périphéries. Parfois des êtres humains s'y installent seuls ou en groupes afin de vivre leurs existences à l'abri des regards : d'autres en feront des décharges sauvages.

Ces occupations informelles entraînent inévitablement l'intervention des forces de l'ordre, qui en évacuent les camps, clôturent les terrains et mettent en place divers dispositifs dissuadant leur réinstallation. Parmi ceux-ci, on observe le retournement des terrains aux bulldozers, le passage de broyeuses, le creusement de tranchées profondes et l'enrochement des accès. Ces activités humaines successives bouleversent régulièrement le paysage et la dynamique végétale des friches urbaines, singularisant par là même leur nature pionnière et paradoxale : les friches sont luxuriantes et souillées, sauvages, habitées et troublées, inquiétantes et calmes.





2. Des trajectoires réajustées à chaque instant

Les friches, bien que sans usage ni affectation sont vivantes. On y observe :

Les plantes annuelles ou pionnières qui s'installent sur une terre fraîchement retournée et dont le cycle de vie depuis la germination jusqu'à la production de semences s'étale sur moins d'un an – comme les coquelicots, moutardes, chénopodes, amarantes. Elles déploient une grande énergie pour produire rapidement leur descendance. Quelques arbres et arbustes, l'Arbre aux papillons, les saules, les peupliers et l'Ailante s'associent à ces communautés pionnières. Ces premières établies facilitent l'installation des espèces bisannuelles et vivaces qui progressivement vont les remplacer.

Les plantes bisannuelles telles que les molènes, vipérines, onagres, bardanes... ont la particularité de développer leurs parties végétatives la première année, feuilles et racines notamment. Elles passent l'hiver sous la forme d'une rosette de feuilles avec des bourgeons situés au niveau du sol. L'année suivante, une grande partie de leur énergie est allouée au développement de leurs organes reproducteurs. La tige croît, des inflorescences

spectaculaires se forment, suivies des fruits, puis elles meurent. Les plantes vivaces, contrairement aux précédentes, sont plus sociales et s'installent sur la durée. Elles peuvent former un ensemble dense, à travers lequel le sol disparaît pratiquement, c'est le cas de la plupart des plantes de la famille des Poacées. Les plantes vivaces allouent autant d'énergie à produire des racines, tiges, feuilles que des semences. Elles vivent plusieurs années, une partie de leur appareil végétatif persistant l'hiver.

Les friches sont des refuges pour des espèces, vulnérables à la fréquentation, au piétinement ou à la fauche, au bruit ou à l'éclairage. Là, les animaux se nourrissent, se divertissent, communiquent, se reproduisent, élèvent leurs jeunes, s'affrontent. Sangliers, renards, blaireaux, buses, crapauds, fouines, etc. y sont fréquemment observés. Elles sont aussi une halte recherchée par les oiseaux migrateurs à l'abri de la matrice urbaine.

Cet assemblage d'espèces n'est pas fixe, il évolue avec le temps. Il ne vise pas un équilibre (un climax) mais suit des trajectoires qui se réajustent à chaque instant.





3. Les voyageuses

Les plantes, animaux, champignons, bactéries, virus se déplacent pour s'alimenter, trouver un (autre) partenaire sexuel, migrer, explorer, occuper de nouveaux territoires, passer à la nouvelle étape d'un cycle. Les communautés biologiques sont ainsi spatialement structurées par la dispersion. Ce processus est fondamental en écologie. Le mouvement permet aux organismes de trouver leur place dans des environnements changeants. Il favorise les flux de gènes entre populations nécessaires à l'adaptabilité des espèces. Il est un moteur essentiel de l'évolution.

Certains de ces déplacements semblent particulièrement bien précis, d'autres peuvent paraître hasardeux. Cependant, même les voyages les plus périlleux peuvent trouver une destination favorable, à force de répétitions.

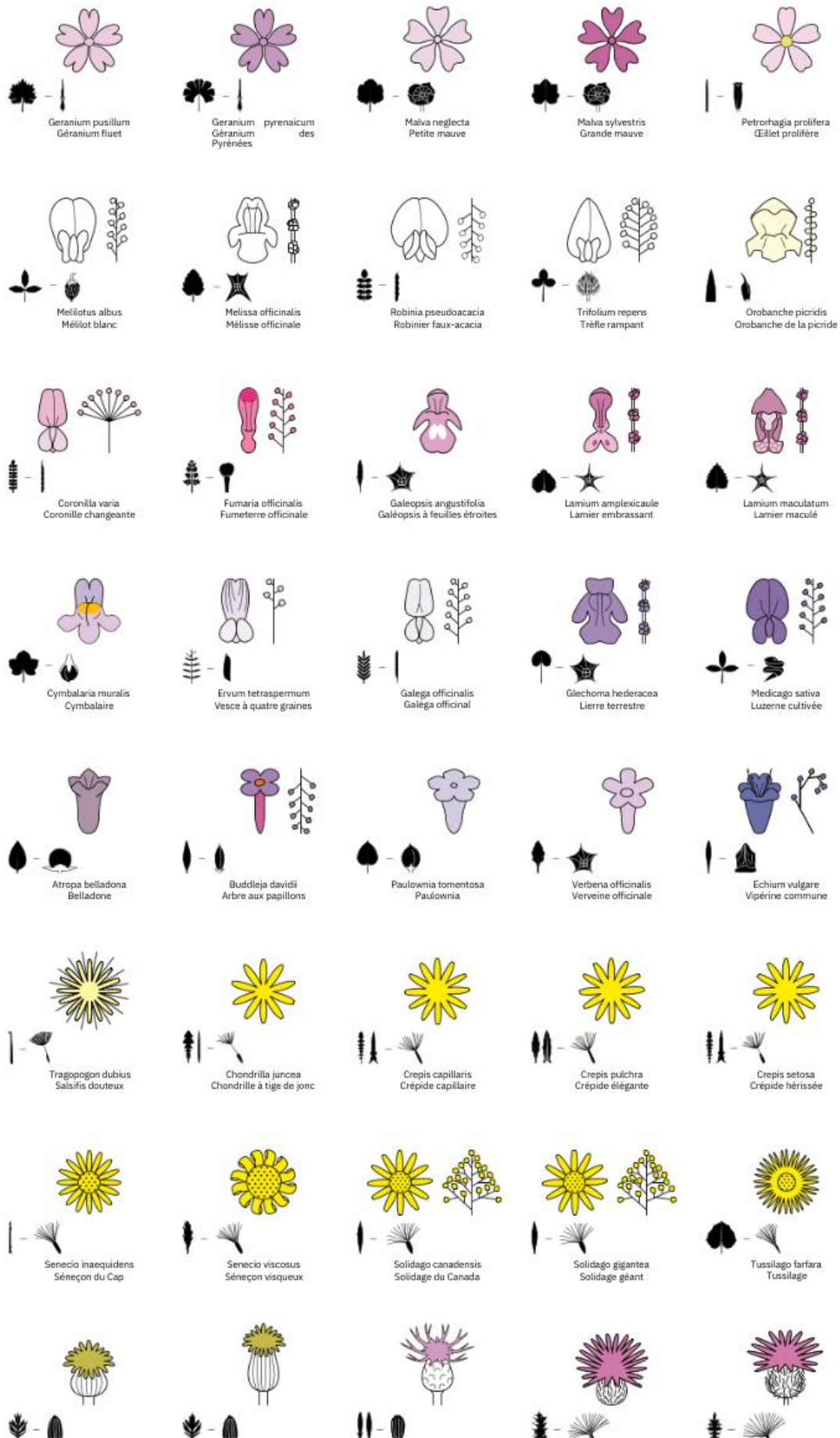
Les humains favorisent ces déplacements à large échelle, leurs migrations à travers le monde se font avec leurs

espèces compagnes, oiseaux, insectes, acariens y compris leurs œufs, leurs larves, les champignons via leurs spores, les plantes via leurs graines. Ces dernières sont, pour la plupart, transportées volontairement par les humains pour l'ornement, l'alimentation ou la médecine. Ils les dispersent également de manière fortuite sur les roues des véhicules, accrochées aux vêtements, marchandises ou dissimulées dans les semences de cultures. À l'issue de ces voyages, les plantes s'installant durablement sont originaires de régions aux climats équivalents à ceux où elles ont été introduites ou, passent par une phase d'acclimatation.

Les villes accueillent toutes ces espèces voyageuses et c'est dans les friches que ces plantes sont les plus dynamiques.

Sainfoin cultivé





4. Une nature insoumise

En ville, la plupart des espaces de nature sont entretenus par des jardiniers de façon à accueillir les espèces souhaitées. Les plantes y sont semées, plantées, organisées, arrosées, nourries, choyées, taillées, fauchées, arrachées.

À l'inverse, les friches ne font l'objet d'aucun projet paysager et leur gestion, quand il y en a une, est dans le seul but de maîtriser leur expansion et non pas leur composition ou arrangement. Chaque friche est en cela unique.

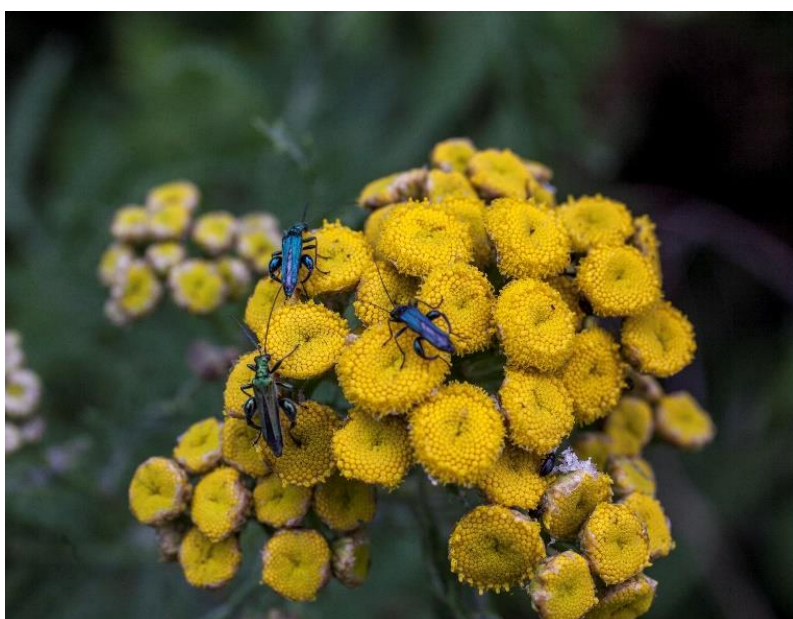
Les friches sont de remarquables réservoirs de biodiversité en ville, il s'y développe une nature peu soumise aux interventions humaines. Elles jouent un rôle majeur dans les continuités écologiques en facilitant le maintien et les déplacements des espèces les plus sensibles au milieu urbain. Les friches sont des systèmes complexes où les individus sont en constante évolution, abritant des interactions qui se font et se défont perpétuellement.

La protection de ces ensembles dynamiques, par nature impossible à maîtriser, ne peut se faire que par un accompagnement adapté et réfléchi à l'échelle de la ville, sans pour autant avoir recours à une mise sous cloche.

Il s'agit de préserver ces milieux afin que la biodiversité qu'ils hébergent développe ses capacités fonctionnelles et évolutives. Autant de facultés permettant aux écosystèmes urbains d'être résilients aux bouleversements écologiques actuels.

Cela nous apprend ou nous rappelle que l'absence d'intervention dans les friches urbaines est en soi la meilleure des gestions pour laisser les originalités de chaque milieu s'exprimer à travers les communautés de plantes et d'animaux qui y vivent et s'y reproduisent. Elle permet de préserver des singularités écologiques et de lutter ainsi contre l'uniformisation de la nature en cours dans toutes les villes du globe.

Cependant, la diversité floristique des friches est en diminution ces dernières années en France et la surface qu'elles occupent dans les grandes agglomérations comme la métropole du Grand Paris a été réduite de moitié en 30 ans. Il est essentiel de sensibiliser les populations à la générosité, l'originalité, la nécessité vitale et la beauté de ces milieux pour qu'ils ne soient plus considérés comme des décharges pour les uns ou des réserves foncières pour les autres mais que leur soit reconnu un vrai statut écologique





5. Fondus dans la végétation généreuse

En ville, les friches ne sont jamais totalement abandonnées à la flore et la faune sauvage. Il y règne toujours des activités humaines. Outre leur fonction de décharge informelle, elles sont souvent utilisées à des fins d'habitation par des êtres isolés ou regroupés qui y trouvent refuge.

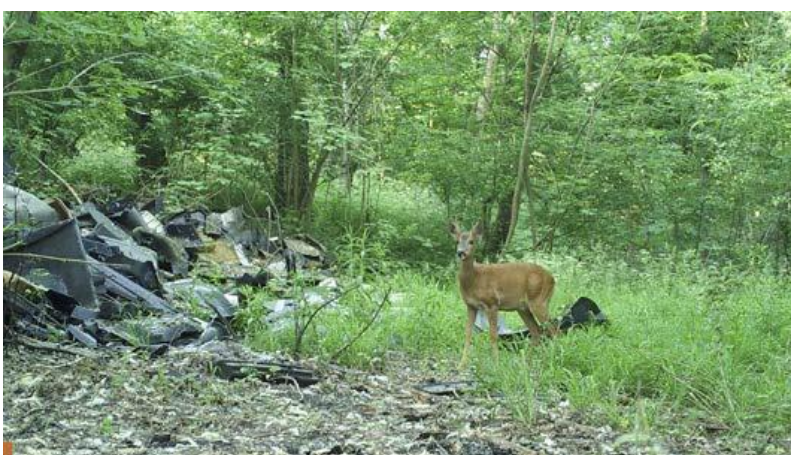
Hors de vue du monde extérieur, il s'y construit de discrets abris dissimulés, fondus dans la végétation généreuse. Quand les circonstances s'y prêtent, des bidonvilles s'édifient, constitués par des personnes d'un même pays, d'une même région voire d'une même ville, formant de fait une communauté.

Les bidonvilles rassemblent des dizaines de baraques. On peut y trouver des salles communes, des points d'eaux, des toilettes sèches, des églises et même des commerces. Les baraques sont faites de matériaux récupérés, chevrons, boiseries, moquettes... Toutes plus ou moins semblables, elles sont équipées d'un poêle à bois pour le chauffage et la cuisine. Celui-ci est réalisé dans un grand bidon découpé en deux sur lequel est serties une tôle faisant office de table de cuisson, percée

d'un trou de la circonférence d'une casserole et enchâssée d'un tuyau d'évacuation des fumées. Certains sont même équipés d'une trappe articulée pour le chargement du bois.

Les friches urbaines sont des lieux propices à de multiples activités informelles. Il y a des espaces jardinés, de la mécanique auto, des barbecues et autres, mais la ferraille semble être l'une des activités majeures. Elle consiste à trier sur la friche les divers matériaux métalliques glanés dans les rues, chantiers, caves, selon leur nature – fer, aluminium, laiton, cuivre – pour les revendre au poids à des entreprises spécialisées. Les friches sont aussi des espaces d'expressions récurrentes de graffs et de murales. Ces œuvres sont d'autant plus remarquables qu'elles n'ont d'autres publics que les graffeurs eux-mêmes et les quelques occupants des lieux. Dans certaines friches se rassemblent des communautés importantes de consommateurs de drogues. On y voit parfois des abris aménagés pour la prostitution. En cela, les friches inquiètent. On y pressent des dangers indicibles dans leur foisonnement anarchique débordant les clôtures.

Extrait de la vidéo de François Chiron





C. Biographies

Myr Muratet

Photographe, il travaille dans et à la lisière des villes – celles où il vit, celles où il va. Multipliant les allers et retours dans les lieux observés et au gré des rencontres avec les personnes photographiées. Ainsi, a-t-il réalisé Paris-Nord et plus récemment, sans pour autant interrompre les séries entamées – qui se chevauchent et accomplissent la saisie d'une topologie des formes et dispositifs adoptés par les acteurs des procès, processeurs, et autres procédures – il entreprend de nouvelles recherches autour des notions d'occupation et d'invasion menées dans les friches urbaines.

Audrey Muratet

Écologue et botaniste à l'Université de Strasbourg, elle explore et étudie la composition et la dynamique de la biodiversité des villes. Ses thématiques s'inscrivent dans l'objectif global de comprendre les mécanismes de réponse des plantes et animaux aux environnements urbains.

Marie Pellaton

Graphiste diplômée de l'École d'arts appliqués de Bâle, elle s'installe à Paris à la fin de ses études. Ses connaissances graphiques et éditoriales couvrent toute forme imprimée. Elle se consacre à l'édition, réalise des catalogues d'exposition pour des musées et travaille à des flores et guides animaliers. Elle dessine et crée ses typographies. Dans sa recherche plastique elle observe, insuffle rythme et ordre aux objets du quotidien: une taxonomie sensible du scientifique.

François Chiron

Écologue, spécialiste des oiseaux et des mammifères, il parcourt les paysages les plus transformés par les humains : urbains et agricoles. Il étudie les capacités de la nature à s'adapter et à évoluer dans ces environnements bouleversés et mouvants. Ses travaux permettent de repenser la place d'espèces jugées indésirables (nuisibles, invasives) et d'imaginer des solutions pour une meilleure conciliation entre activités humaines et conservation de la nature. Il enseigne à AgroParisTech et mène ses recherches à l'Université Paris-Saclay.



D. Scénographie

L'exposition est agencée en six sections distinctes, débutant par l'entrée et se développant à travers les cinq thématiques principales.

De grandes affiches immersives, reproduisant les photographies de Myr Muratet, sont positionnées stratégiquement dès l'entrée pour attirer l'attention et plonger les visiteurs dans l'univers des friches.

Les photographies sont également disposées sur des supports en bois de différentes tailles et sur des tables créant ainsi une variété de perspectives et d'angles de vue.

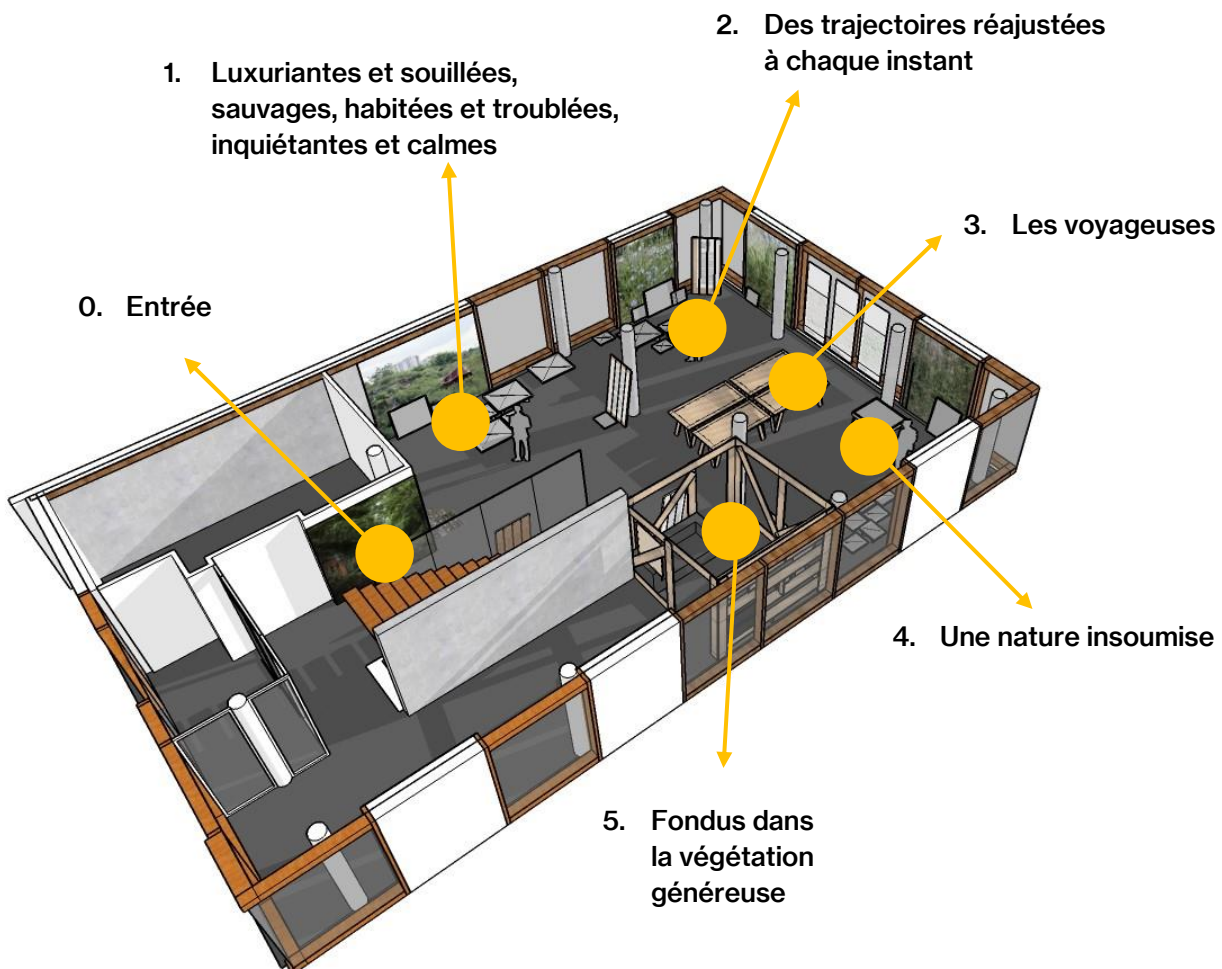
Les créations graphiques des plantes dessinés par Marie Pelloton sont reproduites et présentées sur trois grandes feuilles suspendues.

Une structure rappelant une cabane est installée dans l'espace, à l'intérieur de laquelle sont disposées des photos sur une étagère, accompagnées d'un écran diffusant la vidéo de François Chiron.

Chaque section est délimitée visuellement par des panneaux explicatifs permettant aux visiteurs de naviguer facilement d'un thème à l'autre.

Remarque :

Les affiches pourraient être reproduites ou adaptées sur d'autres supports en fonction de l'espace d'itinérance.





Dispositif de présentation

Affiches-photo



Affiches grand format collées directement au mur

Tirages photographiques contrecollés sur contreplaqué bouleau (2 formats)



Posés sur des socles au sol



Adossés au mur

Tirages photographiques contrecollés sur Dibond posés au sol



Série de 29 photographies présentée dans la première partie de l'exposition

Tables en bois



4 tables en bois ont été spécialement conçues pour l'exposition. Elles accueillent les photographies sur Dibond et les affiches de la partie intitulée « Les voyageuses ».

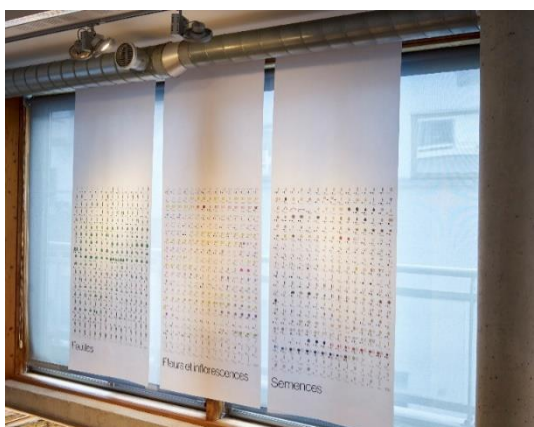


Table basse



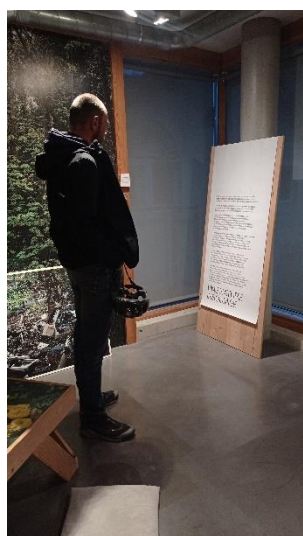
Cette table accueille une photographie protégée par une vitre, faisant partie de la thématique « Une nature insoumise ».

Dessins botaniques de Marie Pelloton



Ils sont imprimés sur 3 grandes affiches et suspendus dans l'espace d'exposition dans la partie « Les voyageuses ».

Signalétique



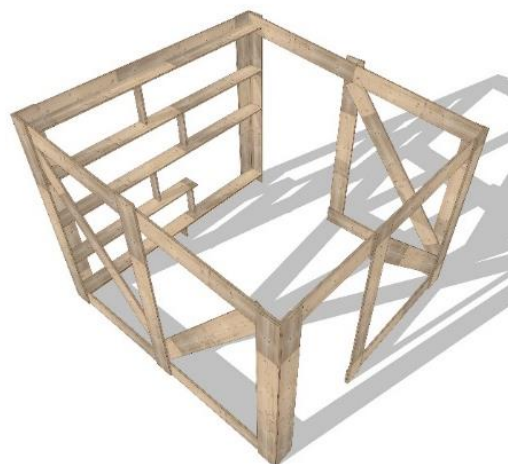
5 panneaux en bois servent de supports pour les affiches signalétiques. Ils sont disposés dans l'espace pour délimiter les différentes zones thématiques et sont simplement appuyés contre le mur.

Feuille de salle et livret pédagogique



Une planche est dédiée aux supports de communication de l'exposition, comprenant la feuille de salle et le livret pédagogique.

La 'cabane'



Une structure en bois évoquant une cabane accueille la dernière partie de l'exposition.



0. Entrée

À l'entrée de l'exposition est composée de :

- 1 affiche-photo
- 1 panneau signalétique « La nature des friches » présentant le contenu de l'exposition.



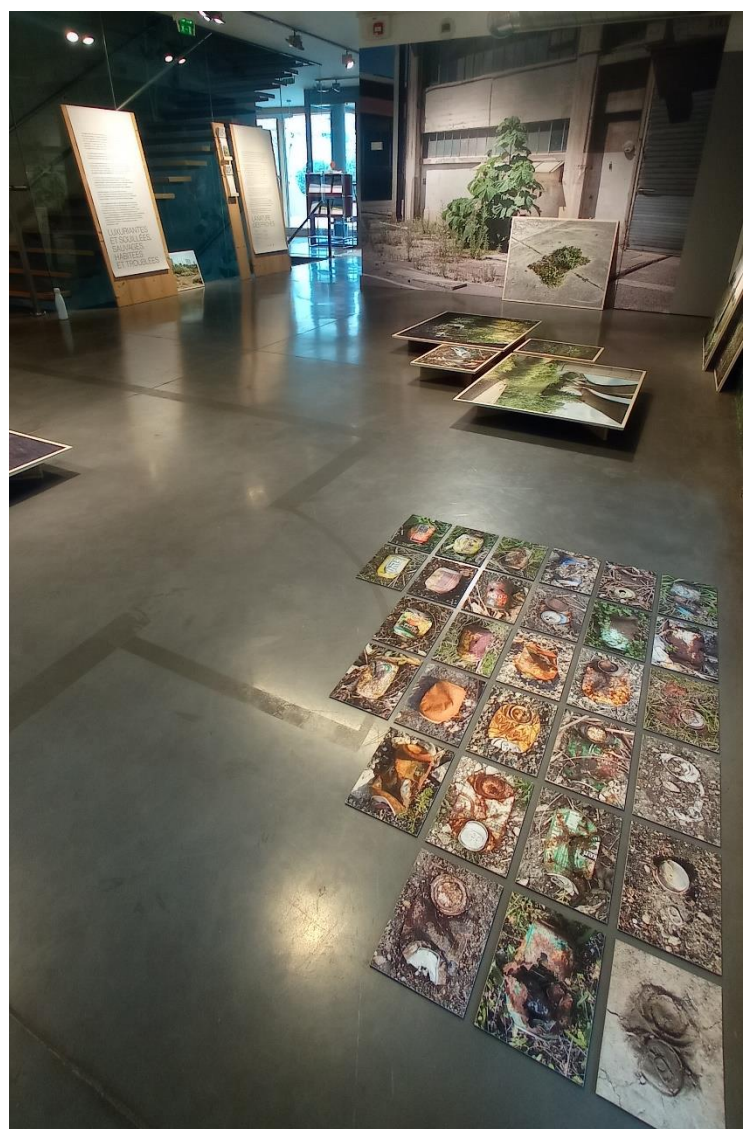
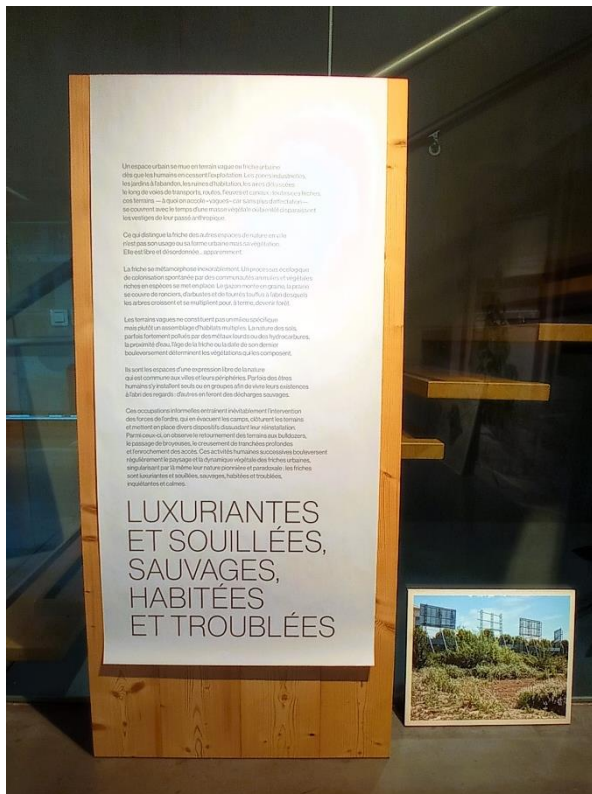


1. Luxuriantes et souillées, sauvages, habitées et troublées, inquiétantes et calmes

On trouve dans cette partie :

- 1 panneau signalétique présentant la thématique
- 2 affiches-photo au mur
- 5 grandes photographies contrecollées sur bois :
 - 3 sur socle au sol
 - 2 adossées au mur

- 4 petites photographies contrecollées sur bois :
 - 2 sur socle au sol
 - 2 adossées au mur
- Une série de 29 photographies de canettes contrecollées sur Dibond posées au sol





2. Des trajectoires réajustées à chaque instant

Cette partie est composée :

- 1 panneau signalétique présentant la thématique
- 2 affiches-photo au mur
- 3 grandes photographies contrecollées sur bois :
 - 2 sur socle au sol
 - 1 adossée au mur
- 5 petites photographies contrecollées sur bois :
 - 3 sur socle au sol
 - 2 adossées au mur





3. Les voyageuses

Cette partie traite de la flore migratrice et met en avant des clichés de plantes accompagnés de leur nom scientifique, originaires de différentes régions du monde : l'Amérique du Sud, l'Amérique du Nord, l'Asie, l'Europe et l'Afrique.

Elle se divise en 2 sections :

- 4 tables en bois sur lesquelles on retrouve :
 - 57 photographies contrecollées sur Dibond.
 - 4 affiches papier présentant une carte ainsi qu'une description des plantes et les raisons de leur migration.

- 3 grandes affiches suspendues avec les dessins botaniques de Marie Pellaton, classés en 3 catégories : feuilles, fleurs et inflorescences, semences.

PLANTES INTRODUITES EN FRANCE DEPUIS L'AMÉRIQUE DU NORD

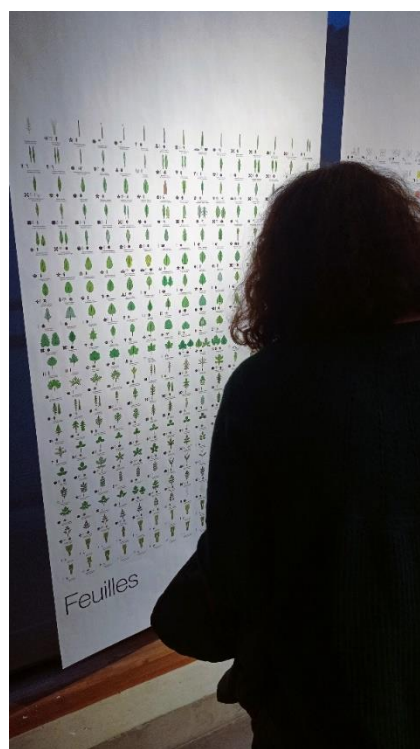
COLONIES
 Une plante introduite dans un territoire par l'homme peut devenir envahissante. Elle se reproduit rapidement et se diffuse facilement, entraînant des dommages écologiques et économiques. Les espèces introduites peuvent aussi être bénéfiques, comme les plantes médicinales ou les plantes ornementales.

MODÈLE GÉNÉTIQUE
 L'origine d'une plante introduite est souvent d'origine nord-américaine. Les plantes introduites peuvent être génétiquement différentes de celles de leur pays d'origine, ce qui leur permet de mieux s'adapter à leur nouveau territoire.

JARDINS FRANÇAIS
 Beaucoup de plantes introduites ont été amenées en France par les colons. Elles ont été utilisées pour orner les jardins et les parcs. Certaines ont même été utilisées pour la médecine.

ORNEMENT DES JARDINS
 Les plantes introduites sont souvent utilisées pour orner les jardins et les parcs. Elles peuvent être très belles et très résistantes.

AMARANTE réfléchi *Amaranthus retrofractus* L.
Matricaire odorante *Matricaria odorata* DC.
Solidage du Canada *Solidago canadensis* L.
Onagre à petites fleurs *Crotona parviflora* L.
Solidage géant *Solidago gigantea* Ait.
Onagre bisannuel *Crotona biennis* L.
Vergère annuelle *Cypripedium acaule* L. Desf.
Aster lanolé *Aster lanolatus* (Walt.) K. Schum.
Vergère du Canada *Cypripedium canadense* L.
Epilobe cilié *Epilobium ciliatum* Raf.
JARDINS FRANÇAIS
Onagre velue *Crotona veluta* Thunb.
Passerage de Virginie *Lespedeza virginica* L.
Vigne vierge *Parthenocissalis vitacea* (L.) Kerl. & P. Fisch.
Erable negundo *Acer negundo* L.
Robinet faux-acacia *Rhus typhina* L.
MIEL DACACIA
ORNEMENT DES JARDINS



Feuilles

Graines

Inflorescences

Fleurs

Plantes



4. Une nature insoumise

Cette partie est composée de :

- 1 panneau signalétique présentant la thématique
- 2 affiches-photo au mur
- 2 grandes photographies contrecollées sur bois adossées au mur
- 6 petites photographies contrecollées sur bois :
 - 5 sur socle au sol
 - 1 adossée au mur
- 1 table basse avec une photographie protégée par une vitre

- 1 livre « Plantes et pollinisateurs observés dans les terrains vagues – 2e édition » (textes de Mathilde Baude, Audrey Muratet, Colin Fontaine et documentation photographique des plantes Myr Muratet et Marie Pellaton) disponible pour consultation sur la table basse

Remarque :

Les 3 coussins au sol ne sont pas fournis.





5. Fondus dans la végétation généreuse

Cette dernière partie clôture l'exposition. Une structure en bois évoquant l'architecture d'une cabane y a été construite pour cette section.

À l'intérieur de cette structure :

- 1 longue étagère face à l'entrée présentant :
 - 8 petites photographies contrecollées sur bois
 - 1 écran diffusant la vidéo de François Chiron
- 1 canapé disposé en face de l'étagère
- 1 grande photographie accrochée

À l'extérieur de la cabane, adossés à l'entrée :

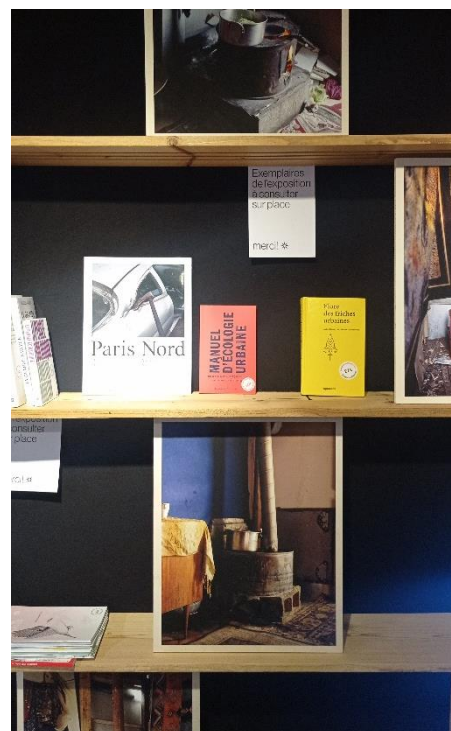
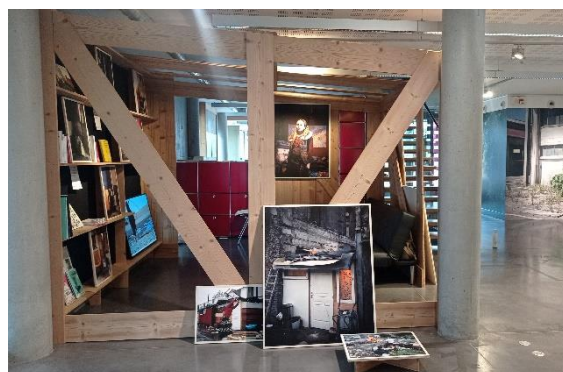
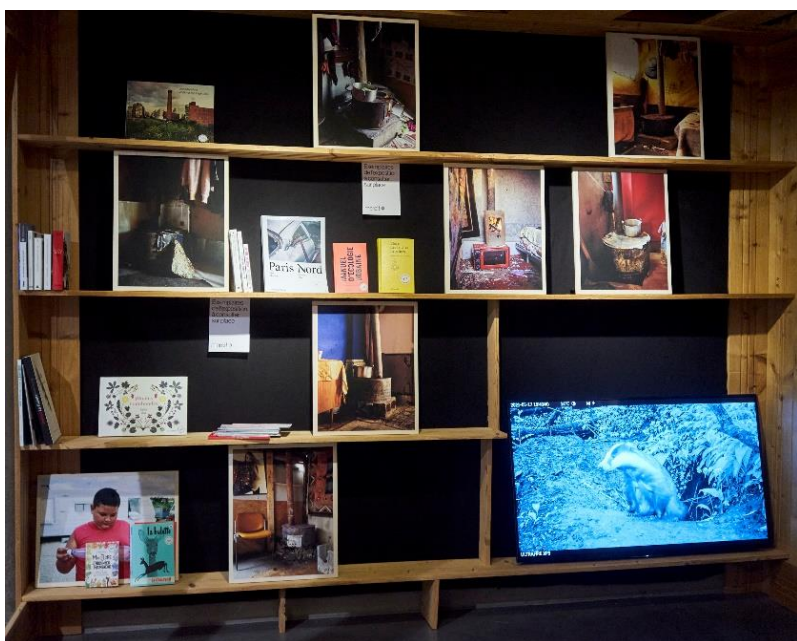
- 1 panneau signalétique décrivant la thématique

- 1 grande photographie contrecollée sur bois
- Sur le côté de la structure :
- 1 grande photographie adossée à la structure
 - 1 petite photographie adossée à la structure
 - 1 petite photographie posée sur un socle au sol

Remarque :

La disposition de cette dernière partie dans la "cabane" est facultative et peut être ajustée en fonction de l'espace d'exposition.

Les livres présentés dans l'étagère ne font pas partie de l'exposition et ne sont donc pas inclus. Cependant, une liste est fournie si vous souhaitez les commander.





E. Fiche technique

Espace nécessaire : Cette exposition nécessite un espace minimum de 100 m² et 2.5 m sous plafond

Transport : Utilitaire 10-12 m³ (avec une longueur minimum intérieur : 3m10, si option 'cabane')

Montage et démontage :

Montage : 1 journée à 2 personnes minimum (2 journées si option cabane)

Démontage : 1 journée à 2 personnes minimum en comptant l'emballage.

Éléments fournis :

- **Tirages photographiques :**
 - Contrecollés sur du contreplaqué bouleau, épaisseur 15 mm :
 - o 25 tirages de format 40 x 50 cm
 - o 14 tirages de format 80 x 100 cm
 - Montés sur dibond 2 mm (série des canettes) :
 - o 29 tirages de format 15 x 20 cm
- **Affiches papier** (transportées enroulées dans un tube rigide en carton) :
 - 5 affiches papier signalétique - 70 x h 145 cm
 - 3 affiches papier avec les dessins botaniques de Maire Pelloton - 80 x 215 cm
- **Mobilier :**
 - 5 panneaux en bois, ép. 19 mm, pour les affiches signalétique - 80 x h 170 cm
 - 1 panneau en bois, ép. 19 mm, pour les éléments de communication de l'exposition - 20 x h 170 cm
 - 4 plateaux en bois pour les tables « Les voyageuses » - 80 x 180 x h 10 cm
Remarque : l'ensemble des éléments présentés sur ces plateaux restent fixés dessus pour le transport.
 - 16 piètements pour les tables « Les voyageuses » - volume utile / pied 20 x 20 x 70 cm.
 - 1 table basse en bois avec une photographie et un plateau en verre - 80 x 100 x h 45 cm
 - 16 socles en planche de bois (ép. 19 mm) pour posés les photographies, transportés en 2 parties :
 - o 11 socles (format assemblé 40 x 50 x h 10 cm) : 22 pièces de 40 x 10 cm pour le transport
 - o 5 socles (format assemblé 80 x 100 x h 10 cm) : 10 pièces de 100 x 10 cm pour le transport
- **Autres éléments exposés :**
 - Livre « Plantes et pollinisateurs observées dans les terrains vagues – 2e édition » - 17 x 24,3 cm
 - Vidéo de François Chiron – Fichier fourni

Optionnel :

La structure en bois type « cabane » présentant la dernière partie de l'exposition est optionnelle. Elle nécessite une surface au sol de 296 x 310 cm.

Éléments non fournis :

- Les affiches-photos : elles devront être reproduites et adaptées en fonction de votre lieu d'exposition, soit en les imprimant avec un dos bleu pour les coller directement au mur, soit sur une bâche, ou toute autre méthode à définir
- Les coussins au sol devant la table basse dans la partie « La nature insoumise »
- Dans la partie « Fondus dans la végétation généreuse » :
 - o L'écran pour la diffusion de la vidéo de François Chiron
 - o Les livres présentés dans l'étagère de la dernière partie de l'exposition. Vous pouvez les commander si vous souhaitez les mettre à disposition des visiteurs
 - o Le canapé

F. Conditions de prêt :

Le CAUE met gracieusement à disposition cette exposition, cependant certaines obligations incombent à l'emprunteur :

Transport : L'emprunteur est responsable du transport aller-retour de l'exposition.

Assurance : L'emprunteur doit souscrire une assurance "clou à clou" d'une valeur de 15 000 € TTC pour couvrir les risques pendant le transport et l'exposition.

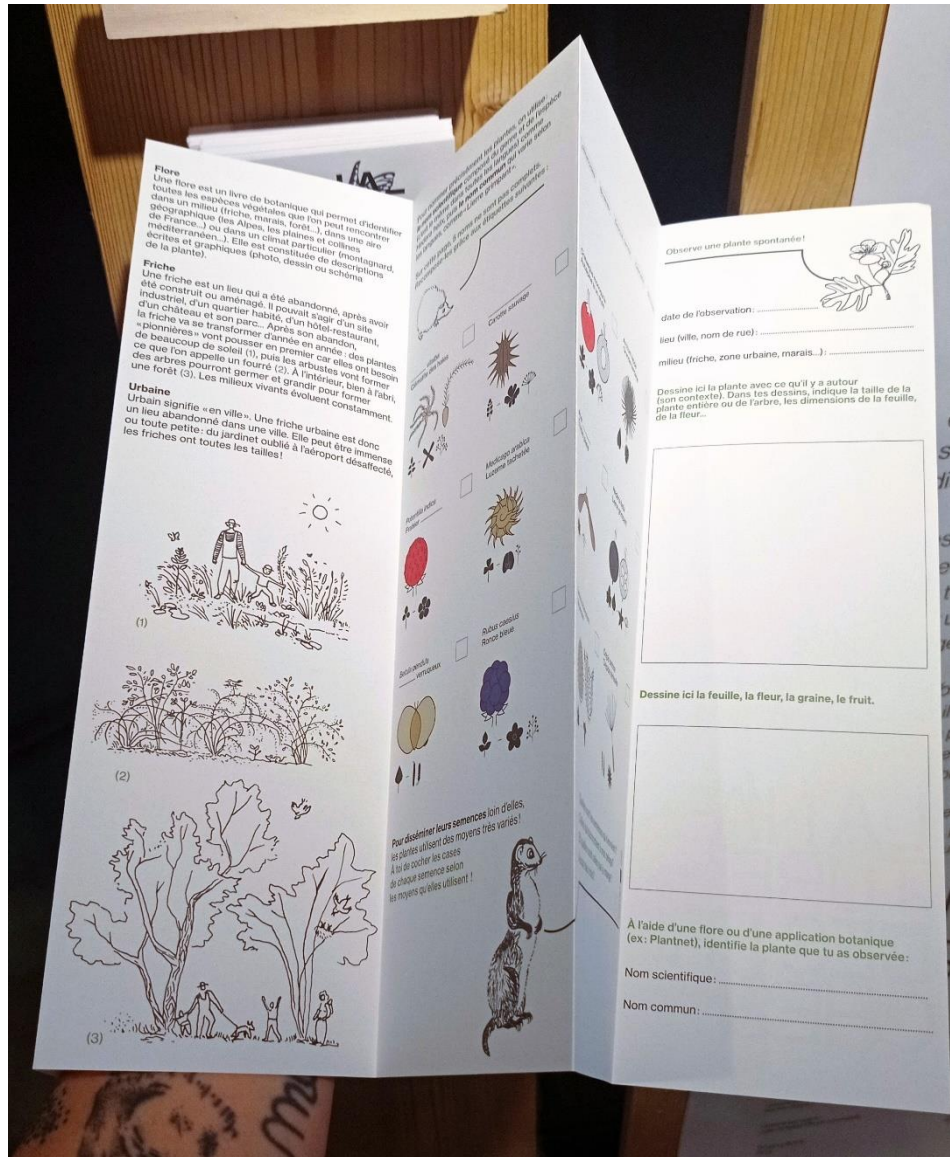
Montage et démontage : L'emprunteur est chargé du montage et du démontage de l'exposition.

Convention : Avant l'emprunt, une convention sera signée entre le CAUE de Haute-Savoie et l'emprunteur afin de préciser les modalités de prêt et les obligations de chacune des parties.

Communication : La responsabilité de la communication autour de l'exposition incombe à l'emprunteur.

Des éléments graphiques sont fournis sur demande par le CAUE de Haute-Savoie pour réaliser invitations, affiches ou tout autre support de communication. Le logo du CAUE et la mention « Exposition produite par le CAUE de Haute-Savoie » devront figurer sur l'ensemble des documents de promotion.

Le CAUE met également à disposition la feuille de salle et le livret pédagogique.



L'îlot-S

Animé par la conviction que l'architecture, l'aménagement des territoires et l'environnement sont d'intérêt public, **L'îlot-S** est un lieu vivant, ouvert à tous, où l'on explore, crée, transmet, expérimente et partage. Au travers d'expositions, de conférences, de visites, de publications, de manifestations culturelles et d'actions pour le jeune public, nous cherchons à initier le débat, à proposer des regards, en créant des projets qui inspirent autant qu'ils donnent les moyens à chacun de comprendre le territoire contemporain et d'anticiper celui de demain.

Le Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de Haute-Savoie est une association à but non lucratif qui a pour objet la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale. Il assume des missions de service public au bénéfice des collectivités locales et des particuliers, avec les professionnels du cadre de vie. Le CAUE conseille et accompagne les élus dans leurs projets d'aménagement et de construction et organise de nombreuses formations à leur attention et pour les professionnels.



Adresse

L'îlot-S, CAUE de Haute-Savoie
7 esplanade Paul Grimault
74000 Annecy

Contact

Alexandra El Zeky / Dany Cartron
04 50 88 21 12
culture@caue74.fr

ilot-s.caue74.fr

Retrouvez-nous aussi sur Facebook,
Instagram et YouTube